

GERS

302108



PRÉFECTURE DES LANDES
PRÉFECTURE DU GERS
PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Arrêté inter-préfectoral portant ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général (DIG) pour la période 2019 – 2026 et comportant une demande d'autorisation environnementale au titre des articles L.181-1 et suivants du code de l'environnement concernant :
Le programme pluriannuel de gestion des cours d'eau du bassin versant « Adour et affluents » pour les départements des Landes, du Gers et des Pyrénées-Atlantiques

Demandeur : Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL)
38 rue Victor HUGO
40 025 MONT-DE-MARSAN

Représenté par son président, Monsieur Christian DUCOS

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de SAINT-SEVER (40), siège de l'enquête publique, en mairie de CAZERES-SUR-L'ADOUR (40) et en mairie de PONTONX-SUR-L'ADOUR (40) durant 32 jours consécutifs du lundi 07 octobre 2019 à 09h00 au jeudi 07 novembre 2019 à 17h00.

Le préfet des Landes, la préfète du Gers et le préfet des Pyrénées-Atlantiques sont les autorités compétentes pour prendre l'arrêté de déclaration d'intérêt général et délivrer l'autorisation environnementale concernant le programme pluriannuel de gestion 2019-2026 du bassin versant « Adour et affluents » pour les départements des Landes, du Gers et des Pyrénées-Atlantiques, sur le territoire de quatre-vingt-quatre communes du bassin versant « Adour et affluents » dont la liste est répertoriée en annexe de l'arrêté de mise à l'enquête publique.

M. Florent DEVAUD a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision n° E19000123/64 du Président du Tribunal administratif de PAU en date du 01 août 2019. Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment le dossier de déclaration d'intérêt général, le dossier d'autorisation environnementale, ainsi que le registre d'enquête :

sur support papier :
à la mairie de SAINT-SEVER (40), siège de l'enquête publique unique aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ; le samedi matin de 09h00 à 12h00 ;

à la mairie de CAZERES-SUR-L'ADOUR (40), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, du mardi au vendredi de 08h30 à 12h00 et le samedi de 09h00 à 12h00 ;

à la mairie de PONTONX-SUR-L'ADOUR (40), aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 08h30 à 13h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;

sur un poste informatique dans les mairies de SAINT-SEVER, siège de l'enquête publique unique, de CAZERES-SUR-L'ADOUR et de PONTONX-SUR-L'ADOUR, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;

sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner Publications – Publications légales – Enquête publique.

sur le site internet des services de l'État dans le Gers à l'adresse suivante www.gers.gouv.fr puis sélectionner rubrique Politiques-publiques – Environnement – AOEP / Avis d'ouverture d'enquêtes publiques.

sur le site internet des services de l'État dans les Pyrénées-Atlantiques à l'adresse suivante www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr puis sélectionner rubrique Politiques publiques – Aménagement du territoire, Construction, Logement – Enquête publique.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du lundi 07 octobre 2019 à 09h00 au jeudi 07 novembre 2019 à 17h00, être :

consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet dans les mairies de SAINT-SEVER, siège de l'enquête publique unique, de CAZERES-SUR-L'ADOUR et de PONTONX-SUR-L'ADOUR ;

envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de SAINT-SEVER, siège de l'enquête publique unique – BP 27 – 40 501 SAINT-SEVER CEDEX ; transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr avant le jeudi 07 novembre 2019 à 17h00. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP du PPG du bassin versant « Adour et affluents »).

M. Florent DEVAUD, recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

Mairies	Permanences
SAINTE-SEVER	Lundi 07 octobre 2019 de 09h00 à 12h00
PONTONX-SUR-L'ADOUR	Mardi 15 octobre 2019 de 14h00 à 17h00
CAZERES-SUR-L'ADOUR	Vendredi 25 octobre 2019 de 09h00 à 12h00
SAINTE-SEVER	Jeudi 07 novembre 2019 de 14h00 à 17h00

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage représenté par son président Monsieur Christian DUCOS – Syndicat du Moyen Adour Landais (SIMAL) – 38 rue Victor HUGO – 40 025 MONT-DE-MARSAN – 05 58 46 18 70 – syndicatmoyenadour@gmail.com.

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées dans les mairies de SAINT-SEVER (40) siège de l'enquête publique, de CAZERES-SUR-L'ADOUR (40) et de PONTONX-SUR-L'ADOUR (40), à la Préfecture des Landes, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes – Service Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques (SPEMA) (05 58 51 30 90), et sur le site internet des services de l'État dans les Landes et dans les Pyrénées-Atlantiques, où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le préfet

Vos annonces légales par Internet :
legales2@presse-regionale.fr

302470



BP 20350 • 108, avenue de la 1^{ère} Armée Française • 32007 AUCH
Tél. 05 62 05 10 30 • Fax : 05 62 05 10 31
Email : avocats@pgta.fr • Site : www.pgta-avocats.fr



Avocats au barreau du Gers

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE

Au Tribunal de Grande Instance d'Auch,
Palais de Justice, allées d'Etigny,
Le mercredi 13 novembre 2019 à 10 heures 30

Il sera aux requêtes, poursuites et diligences de Me Marc LERAY, es qualités de liquidateur, de M. Roland DUBUN demeurant 55, rue de Lorraine, 32000 Auch, ayant pour avocat Me Anne-Laure PRIM-THOMAS, avocat au barreau du Gers, représentant la SELARL PGTA, procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de :
Sur la commune de Loubédac (32), à Grit : les biens et droits immobiliers cadastrés : section B n° 50, 51, 52, 53, 155, 156, 157, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 171 et 172.
Descriptif du bien : parcelles en nature de bois, de terre en jachères non cultivées et non entretenues.

Sur la mise à prix de 4000 euros, abaissée du quart, puis de moitié en cas de carence d'enchère, frais en sus.
Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Tribunal de Grande Instance d'Auch, Palais de Justice, sous le numéro 19/00023 ou au Cabinet de SELARL PGTA. Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au barreau du Gers.

La visite sera effectuée par Me Caroline LUX, huissier de Justice à Riscle (32), Tél. 05 62 69 79 90, au jour et heure qu'elle aura fixés. Prendre RDV.
Pour tout renseignement, s'adresser au cabinet de la SELARL PGTA, avocats associés, ou tout autre avocat inscrit au barreau du Gers.

Fait à Auch le 4 octobre 2019.

302499

SARL GERSILOS
Société à responsabilité limitée
au capital de 15.244 euros
Siège social : « Au Bosc »
PAULHAC
32500 FLEURANCE
RCS AUCH 341 966 414

Aux termes des décisions des associés du 18/06/2018, il a été constaté la démission de M. Philippe PÉROTIN en sa qualité de cogérant de la société Gersilos, et la nomination, en son remplacement, de M. Jean Louis VALADIE, demeurant à AUCH (32000) 33, rue Henri Delaunay.
Pour avis - La cogérance.

D 302547

AS ENTRE CIEL ET TERRE au capital de 17000 euros : Siège social : Zac du Pont Peyrin – 32600 L'ISLE JOURDAIN RCS AUCH n° 811698802
AVIS DE MODIFICATIONS Le Président a constaté le 05 octobre 2019, que la modification suivante décidée par l'assemblée générale du 10 octobre 2019 est devenue définitive : la diminution du capital social pour le ramener à 17 000 Euros, par annulation de 800 actions d'un montant nominal de 10 euros. Les statuts ont été corrélativement modifiés. L'assemblée générale ordinaire du 05 octobre 2019 a pris acte de la démission de M. David POMIES, Directeur Général, à compter du 05 octobre 2019, et décidé de ne pas le remplacer. POUR AVIS et MENTION, le Président

302565



Stéphanie GABRIEL
et Sylvain GUENARD
Notaires associés
Bureau principal
7, Place René Cassin
BP 22 32400 RISCLE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 13 août 2009, Mademoiselle Lucienne José BOUZIGON, en son vivant retraitée, demeurant à RISCLE (32400) EHPAD Bel Adour, ée à SAINT-MARTIN-D'ARMAGNAC (32), le 8 janvier 1926, décédée à MONT-DEMARSAN (40), le 27 février 2019 a consenti un legs universel.

Ce testament a été déposé aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Stéphanie GABRIEL, Notaire à RISCLE, 7, Place René Cassin, le 26 septembre 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Les oppositions pourront être formées auprès de Me Stéphanie GABRIEL, 7 place René Cassin 32400 RISCLE, référence CRPCEN : 32052, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament par le greffe du TGI D'AUCH. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis

302458



Stéphanie GABRIEL
et Sylvain GUENARD
Notaires associés

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Stéphanie GABRIEL, notaire associé à Riscle (32), le 4 octobre 2019, a été constituée une société civile dénommée :

SCI UNE ARMAGNACAISE.
Objet : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente de tous biens et droits immobiliers.
Siège social : Mormes (32240) lieu-dit Jacabet.

Durée : 99 années
Capital social : cinq cents euros (500 euros).
Apports : numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérants : M. Philippe FAGET et Mme Yvette FAGET née MAGNE, demeurant ensemble Mormes (32240) lieu-dit Jacabet.
Immatriculation au RCS d'Auch.

Pour avis, le notaire.

RP 302472

LOCATION MARKETING

EURL

au capital de 4 000 euros
Siège social :
10, rue Marius Campistron
32600 L'Isle-Jourdain
RCS Auch 502 767 932

AVIS DE MODIFICATION DU CAPITAL

Par Assemblée générale du 1er juin 2019, l'associée unique de la société LOCATION MARKETING, forme EURL, sise 10, rue Marius Campistron, 32600 L'Isle-Jourdain, au capital de 4000 euros, RCS 502 767 932 a décidé de l'augmentation du capital social, à compter du 1er juin 2019. Ancienneté mention : 4000 euros. Nouvelle mention : 100000 euros. Mention sera faite au RCS d'Auch.

Pour avis, le représentant légal.

302497



EH5

société civile
au capital de 2 148 963 euros
Siège social :
Domaine de Villeneuve
32130 Bézéril (Gers)
RCS Auch 848 331 377

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 02/08/2019, il résulte que les associés ont décidé, à compter du même jour, d'augmenter le capital d'une somme 3162915 euros par l'émission 3162915 parts nouvelles de la société d'une valeur nominale chacune d'1 euro.

En conséquence, le capital social s'élève désormais à la somme de 5311878 euros divisés en 5311878 parts sociales numérotées de 2148964 à 5311878 d'une valeur nominale chacune d'un (1) euro.

Les articles 6 (Apports) et 7 (Capital social) des statuts sociaux ont été modifiés en conséquence.

Dépôt légal sera fait au greffe du Tribunal de commerce d'Auch.

Pour avis, le représentant légal.

Annonces légales

Simplifiez vos démarches !
Nous acceptons les règlements
par carte bancaire
sur place ou par téléphone

05 61 99 44 45



05 61 99 44 45